



ARCHIVES

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. (070 - 392 44 41). Télégr.: Intercourt, La Haye.

Téléfax (070 - 364 99 28). Télex 32323.

Communiqué

non officiel

pour publication immédiate

N° 91/35

Le 18 décembre 1991

Incident aérien du 3 juillet 1988
(République islamique d'Iran c. Etats-Unis d'Amérique)

Prorogation de délai

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Par ordonnance du 18 décembre 1991, le Président de la Cour a reporté au 9 juin 1992 la date d'expiration du délai pour la présentation d'un exposé écrit contenant les observations et conclusions de l'Iran sur les exceptions préliminaires soulevées par les Etats-Unis d'Amérique.

Cette ordonnance a été prise à la demande de l'Iran et après que les Etats-Unis d'Amérique eurent fait connaître leurs vues.